



Villargiroud, le 31.01.2011

Rapport 2010 du président

Comme annoncé lors de l'assemblée générale 2010, ma priorité pour 2011 était de faire progresser le dossier de reconnaissance des ergonomes en tant que spécialiste de la santé au travail au sens de la directive CFST 6508. Le présent rapport fera donc une large part à ce thème, tout en présentant les autres activités réalisées par le comité.

J'avais annoncé lors de mon élection que j'acceptais d'assumer la présidence pour une année uniquement. Au terme de cette année, le poste de président est à repourvoir.

Reconnaissance MSST

Suite à l'interpellation parlementaire déposée le 15.03.2010 au Conseil national par Mme Josiane Aubert (interpellation 10.3101) et cosignée par 21 Conseillers nationaux, le Conseil fédéral, dans sa réponse du 04.06.2010, s'était déclaré prêt à réexaminer la situation de la reconnaissance des ergonomes comme spécialistes de la sécurité au travail au sens de l'Ordonnance sur la prévention des accidents si une demande était faite.

Le 18 juin 2010, SwissErgo en collaboration avec l'association suisse des infirmières et infirmiers de santé au travail (ASIST) a déposé une demande dûment motivée. Cette démarche a fait l'objet d'un article dans le quotidien « Le Temps ».

Cette demande a été rejetée le 25 août 2010 par le chef du DFI, M. Burkhalter, sur la base d'un supposé manque de formation en sécurité au travail. De ce fait, Rafaël Weissbrodt et moi-même avons réagi en date du 07.10.2010 auprès du DFI pour faire valoir ce que de droit et demander à être reçu par les personnes en charge de notre dossier. Ce courrier a permis, le 3 novembre 2010, d'avoir une réunion avec l'OFSP.

Suite à cette séance et aux discussions constructives et positives que nous avons eu, les prochaines démarches de SwissErgo seront étroitement liées avec l'évolution de la formation du cours post grade en santé au travail.

Statuts

Le comité de SwissErgo a émis une proposition de modification des statuts aux membres qui doit être acceptée ou refusée par l'assemblée générale 2011. Les nouveaux statuts sont proposés en langue français et allemande. Une version italienne sera proposée ultérieurement en cas d'acceptation des statuts.

Journée Suisse d'Ergonomie

La journée suisse d'ergonomie a eu lieu le 4 novembre 2010 à Fribourg sur le thème de l'ergonomie et l'organisation du travail. Les organisateurs ont souhaité proposer un

programme de qualité avec des intervenants compétents, objectifs confirmés par les retours reçus. Néanmoins, je déplore un certain manque de mobilisation des membres de SwissErgo pour une telle journée.

Je tiens à remercier l'engagement de Mme Céline Dubey Guillaume et Yves Grassioulet pour l'organisation de cette journée.

En 2011, le comité n'a pas prévu d'organiser une journée propre à SwissErgo, mais notre association est associée à la journée de l'association suisse des médecins d'entreprise des établissements de soins (SOHF) planifiée les 15 et 16 septembre à Genève. Cette journée abordera le thème de la « Prévention des lombalgies chez les soignants : du constat à l'action ! ».

Pour 2012, toutes propositions intéressantes et personnes intéressées à l'organisation d'une manifestation spécifique à SwissErgo sont les bienvenus.

Meetings CREE 2010

SwissErgo a accueilli le 37ème meeting du CREE (Center of Registration for European Ergonomist – www.eurerg.org), les 18 et 19 juin 2010 à Lausanne. L'un des principaux thèmes de ce meeting a été l'adoption d'une mise à jour des exigences minimales pour l'obtention du titre d'ergonome européen (Eur. Org.). Le 38ème meeting CREE s'est tenu à Athènes du 26 au 27 novembre 2010.

Lors de ces meetings, Mme Maggie Graf, M. Marino Mennozi, M. Christian Voirol et M. Daniel Ramaciotti ont obtenu une prolongation de leurs accréditations en tant qu'ergonome européens (Eur.Erg.). En outre, M. Marc Arial a été nouvellement reçu comme Eur.Erg.

A ce jour, la Suisse compte 24 ergonomes européens.

Au nom de Swissergo, je tiens à remercier les 24 ergonomes européens qui s'investissent pour promouvoir un label garant d'une formation de base et continue de qualité.

Je tiens aussi à remercier notre délégué auprès du CREE et responsable du traitement des demandes en langue allemande, M. Thomas Stüdeli et M. Rafaël Weissbrodt responsable du traitement des demandes en langue française.

Comité 2010

Après 4 années passées au comité, Mme Céline Dubey Guillaume a également souhaité quitter le comité. Je tiens à remercier Céline pour son travail au sein de SwissErgo.

Après 4 années passées au comité, M. Matthias Emmenegger quittera sa fonction de secrétaire. Je tiens à remercier Matthias pour son travail au sein de SwissErgo.

Par ailleurs, le comité de SwissErgo a enregistré pour différentes raisons 3 départs au cours de l'année : D. Schmitter, D. Hornung et A. Diehl.

Comité de pilotage cours post grade de santé au travail

SwissErgo est actuellement représenté au sein du Comité de pilotage cours post grade de santé au travail par son président. La participation active de SwissErgo à ce comité est indispensable à la pérennité de la seule formation universitaire d'ergonomie en Suisse et à la défense des intérêts des ergonomes suisses

10 ans de SwissErgo

La préparation liée à l'éventuelle manifestation pour fêter les 10 ans de SwissErgo ont pris du retard. L'état d'avancement vous sera présenté lors de l'assemblée générale 2011.

Publications IZA

L'assemblée générale 2010 avait accepté de rétribuer les auteurs pour la rédaction d'une série d'articles relative à la sécurité au travail dans la revue IZA. A ce jour, aucun auteur ne s'est manifesté et ce thème est resté au point mort.

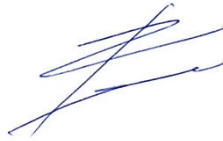
Newletters

Lors de l'année 2010, huit newsletters ont été publiées. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à ces documents.

Commission scientifique SwissErgo

A l'heure actuelle, SwissErgo ne dispose pas d'une structure scientifique susceptible de répondre ou traiter des questions scientifiques particulières hors comité. Cette année SwissErgo pouvait proposer des candidats à l'obtention d'un IEA Award. Le comité a renoncé, pour des raisons d'objectivité et d'un manque d'une procédure établie, à proposer un candidat à cette distinction internationale triennale.

SwissErgo dispose actuellement de trois ans pour corriger ce manquement et se doter des structures adéquates.



John Fénix
Président SwissErgo

Va à : Membres SwissErgo, président suissepro